

## COMMENT LES PROTÉGER ?

Les plantes messicoles sont en lien étroit avec l'agriculture. Des pratiques favorables à l'environnement permettent donc leur maintien. Pour protéger les fleurs des champs, plusieurs actions peuvent être mises en place par les agriculteurs :

- Des rotations de cultures qui privilégient les céréales d'hiver (blé ou orge)
- Des bordures de champs laissées aux messicoles
- La réduction de l'emploi d'herbicides, de pesticides...
- Des labours limités en profondeur et moins fréquents

Les agriculteurs peuvent être soutenus dans la mise en place de ces mesures grâce aux MAEC (Mesures Agroenvironnementales et Climatiques). De plus, l'achat de terrains par certains organismes ou des collectivités permet d'assurer la préservation de la richesse floristique grâce à des mesures de gestion adaptées.

## CONSERVATION ET PROTECTION

### Statut de conservation

Disparue au niveau régional

En danger critique

En danger

Vulnérable

Préoccupation mineure

Menacée

Le **statut de conservation** est déterminé par la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). C'est un état des lieux qui évalue le risque de disparition d'une espèce dans une région donnée. C'est un outil qui permet d'identifier les espèces devant bénéficier d'un régime de protection. Il n'a pas de valeur juridique. Le **statut de protection** en France vise à prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et à permettre la conservation des biotopes correspondants. Il existe des listes d'espèces protégées au niveau départemental, régional (arrêté préfectoral Auvergne), national (arrêté ministériel), communautaire (directive "Habitats") et international (convention de Berne, convention de Washington...).

# Biodiversité de l'Allier

## FLEURS DES CHAMPS

FNE ALLIER

MAISON DES ASSOCIATIONS  
216 AVENUE DE LA GARE  
03 290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

04 70 34 69 49  
alliernature@orange.fr  
www.alliernature.asso.fr  
FNE ALLIER





## LES PLANTES MESSICOLES

Les plantes messicoles, communément appelées "fleurs des champs", sont des plantes inféodées aux terres cultivées. La majorité d'entre elles a une origine moyen-orientale. Elles accompagnent nos cultures depuis longtemps et font partie intégrante de notre patrimoine naturel et culturel.

Cependant, de nombreuses espèces sont en constante régression. En cause : l'agriculture intensive et l'emploi excessif d'herbicides. Il est pourtant nécessaire de les préserver ! En plus de contribuer à la biodiversité, elles favorisent le bon fonctionnement de l'agro-écosystème : elles abritent un grand nombre d'insectes qui participent à leur tour à la pollinisation ainsi qu'à la lutte contre les ravageurs de cultures.

## BLEUET DES CHAMPS

*Centaurea cyanus*

Anciennement appelé Bardeau bleu, le Bleuet des champs est une plante annuelle, parfois bisannuelle, qui fleurit entre mai et juillet. Ses fleurs sont d'un bleu intense, parfois pourpres ou blanches. C'est une plante toute en hauteur qui peut atteindre 80 cm de haut. On la retrouve notamment dans les champs de céréales, les jachères ainsi que dans les friches ; elle est souvent associée aux coquelicots. Elle est utilisée en cosmétologie, et sa fleur, comestible, s'utilise dans les desserts.

**Statut de conservation** : classé en "Préoccupation mineure" sur la liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne.

**Statut de protection** : espèce non réglementée.



Le saviez-vous ?

Ces deux fleurs sont des symboles de la première guerre mondiale : sur les champs de bataille, seules ces deux espèces continuaient de pousser, symbole de vie au cœur de la guerre.

## CHARDON DES CHAMPS

*Cirsium arvense*

Le Chardon des champs, aussi appelé Cirse des champs, est une plante vivace que l'on retrouve dans les friches, les bords de routes, les jardins, les cultures... Elle se multiplie rapidement grâce à ses nombreuses graines pourvues d'aigrettes, ce qui facilite sa dispersion. Ses feuilles sont découpées et présentent des dents épineuses. La couleur des fleurs peut varier de blanc au pourpre, en passant par des nuances de rose.

**Statut de conservation** : classé en "Préoccupation mineure" sur la liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne.

**Statut de protection** : espèce non réglementée.



## COQUELICOT

*Papaver rhoeas*

Aussi appelé Pavot des champs, le Coquelicot est facilement reconnaissable à sa fleur de couleur rouge vif, marquée à sa base d'un "oeil noir". C'est une plante herbacée dont la période de floraison est comprise entre mai et juillet. On le retrouve le plus souvent dans les champs de céréales et sur le bord des routes. Sa fleur possède des propriétés médicinales et elle est également comestible.

**Statut de conservation** : classé en "Préoccupation mineure" sur la liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne.

**Statut de protection** : espèce non réglementée.



## PENSEE DES CHAMPS

*Viola arvensis*

La Pensée des champs est une plante qui fleurit d'avril à octobre. Ses fleurs sont généralement de couleur blanche, mais peuvent parfois présenter des teintes jaunes et violettes. Elle est assez fréquente et largement répandue en France. Elle est en effet peu exigeante, très résistante à la sécheresse ainsi qu'aux piétinements.

**Statut de conservation** : classée en "Préoccupation mineure" sur la liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne.

**Statut de protection** : espèce non réglementée.



## ADONIS D'ETE

*Adonis aestivalis*

L'Adonis d'été, également appelé "Goutte de sang" ou "Oeil de faisan", est caractérisé par une fleur rouge vif (plus rarement jaune) tachée de noir à sa base. C'est une plante herbacée dont la floraison a lieu entre mai et juillet. Elle est aujourd'hui en très forte régression en France, et a parfois disparu de régions tout entières. Elle est relativement rare et toxique, évitez donc sa cueillette si vous la rencontrez !

**Statut de conservation** : classé "En danger critique" sur la liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne.

**Statut de protection** : espèce uniquement protégée en Alsace.

